



Saison 2023/2024

## AUTORISATION POUR L'USAGE DE PHOTO ET DE VIDÉOS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement de l'adhérent est une atteinte à son droit à la vie privée.

L'association susnommée vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos de vous prises au cours des activités de l'amicale Babylone et des différentes manifestations ou regroupements de l'association au cours de la saison.

Ces enregistrements pourront être diffusés sur :

- le site internet : [www.amicalebabylone.org](http://www.amicalebabylone.org)
- les pages Facebook ou Instagram de l'association
- le magazine PréVoir de la ville du Pré-Saint-Gervais

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez, à tout moment, vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

### PARTIE A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT(E) OU LES RESPONSABLES LÉGAUX

**Adhérent(e) adulte** : Je soussigné(e), .....

**Adhérent(es) mineur(s)** : (Indiquez les noms des 2 parents ou tuteurs légaux)

Nous, soussignés ..... et.....,  
responsables légaux de(s) l'enfant(s) :

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

#### Barrez la mention inutile :

Déclare autoriser l'association désignée ci-dessus à utiliser les enregistrements, photographies de moi ou de notre (nos) enfant(s) dans le cadre précis ci-dessus uniquement.

Déclare refuser que moi ou notre(s) enfant(s) soit (soient) enregistré(s) dans le cadre de cette activité (dans le cas de photos, le visage sera rendu flou avec un logiciel de retouche d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier).

Date :

Signature :